

ALOUETTE LULU

Lullula arborea

✿ Cotoïlieu 🇬🇧 Woodlark



PRIORITÉ NATURA 2000

CODE DE L'ESPÈCE : A246

ENJEUX ZPS : Modéré

ÉTAT DE CONSERVATION ZPS : Défavorable inadéquat

CLASSIFICATION

ORDRE : Passériformes

FAMILLE : Alaudidés

STATUTS

DIRECTIVE OISEAUX : Annexe I

CONVENTION DE BERNE : Annexe II

LISTES ROUGES : Monde – LC

France – LC

Languedoc-R. – LC

DESCRIPTION

TAILLE : 15 CM ENVERGURE : 30 CM

POIDS : 26-35 G LONGÉVITÉ : 4 ANS (BAGUAGE)

Passereau de taille moyenne, au bec fin, au corps assez trapu, à la queue courte et aux pattes couleur chair. Son plumage strié, brunâtre, roussâtre possède la caractéristique d'être reconnaissable au niveau de sa tête grâce à son sourcil très clair, surlignant sa petite calotte érectile.

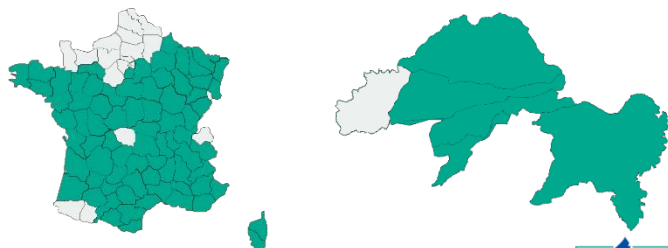
La femelle, de plumage identique mais les jeunes, à la sortie du nid, se distinguent par un ensemble plus jaunâtre à l'aspect ébouriffé.

Régime alimentaire : insectes et araignées, à la fin d'été et en hiver, son alimentation s'enrichit d'un complément végétal (graines)

L'Alouette lulu chante beaucoup, même en automne et en hiver.

RÉPARTITION ET EFFECTIFS

EN FRANCE : 60 000 à 180 000 couples, en diminution
DANS LA ZPS : 380 couples, stable



HABITAT

C'est une espèce qui fréquente les milieux semi-ouvert de garrigue, de friches, de bois clairsemés, plutôt de conifères et les zones de coupe.

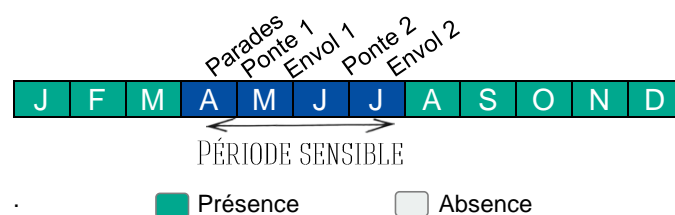


PHÉNOLOGIE

Dès fin février, le mâle commence à chanter, peu au sol, souvent sur un perchoir et à pleine voix dans le ciel. Il redescend lentement et se pose à quelques mètres de sa compagne, l'approche huppe dressée, esquisse de petites courbettes et la contourne en dressant et froissant sa queue en éventail.

Le mâle, en période nuptiale, émet un chant liquide très pur, avec de riches séries mélodieuses.

Le nid est installé près d'une touffe d'herbe, en terrain bien sec et très légèrement en pente. La femelle assemble des mousses et des lichens puis des brins d'herbe sèche assemblés en une coupe. Du 15 mars au 15 avril la 1^{ère} ponte a lieu, elle comprend 3 à 4 œufs et l'incubation dure 13 à 15 jours. Les jeunes, nourris par le couple, restent couverts pendant 5 à 7 jours. Les jeunes restent 9 à 14 jours au nid, qu'ils quittent s. Un 2^{ème} nid est souvent rapidement édifié.



ZONE DE PROTECTION SPÉCIALE FR9112012



GORGES DU RIEUTORD, FAGE CAGNASSES

MESURES OPÉRATIONNELLES FAVORABLES À L'ESPÈCE SUR LA ZPS

Objectifs opérationnels	Actions proposées	Priorité
Maintenir des activités agricoles, forestières et cynégétiques favorables à la biodiversité		
Maintenir les milieux ouverts	Pâturage, entretien mécanique, maintien des parcelles en prairie	1
	Transmission reprise des exploitations (mobilisation foncière)	2
Restaurer les milieux ouverts	Travaux mécaniques	2
	Brulages dirigés	3
	Transmission reprise des exploitations (mobilisation foncière)	2
Favoriser les pratiques sylvicoles respectueuses des enjeux de conservation de la ZPS	Créer des lisières diversifiées (strates et espèces pionnières)	3
	Favoriser le pâturage en forêt	3
Favoriser les pratiques agricoles respectueuses des enjeux de conservation de la ZPS	Limiter l'utilisation des produits phytosanitaires	3
	Favoriser les couvertures herbacées dans les cultures	2
Prendre en compte les objectifs de conservation dans l'aménagement du territoire et des activités		
Limiter l'artificialisation d'espaces naturels, forestiers et agricoles	Veille de l'opérateur et participation dans les différentes instances pour la prise en compte des enjeux Natura 2000 dans les documents de planification	1
Conserver les éléments paysagers remarquables	Entretien des arbres isolés ou en alignement	3
	Entretien des mares et points d'eau	3
Veiller à la cohérence des objectifs	Compatibilité des objectifs avec les RNR, PNA, autres site Natura 2000 voisins	2
	Prise en compte des enjeux dans les actions DFCI	3
	Prise en compte des enjeux dans le PDESI	2
Assurer une ressource alimentaire suffisante	Réduction des traitements sanitaires insecticides	3
Suivre l'évolution des habitats et des espèces d'intérêts communautaires sur le site		
Suivre les populations	Suivis périodiques des populations	2
Améliorer les connaissances	Cartographie des habitats d'espèces	3
	Etudes de fréquentation	3

MENACES

L'espèce est menacée par la destruction de ses habitats traditionnels (landes, dunes boisées) soit par la fermeture des milieux avec la diminution de l'élevage et l'arrêt de l'exploitation du bois, soit par l'intensification des pratiques agricoles. L'usage des pesticides qui ont diminué la disponibilité des insectes.

"LULLULULLU" ET "DULIDULI"

Meilleur chanteur que le rossignol, le mâle alouette chante pendant le jour mais aussi les nuits claires. Ses trilles flûtés durent au moins une minute !

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- <https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9112012>
- <https://inpn.mnhn.fr/docs/cahab/fiches/Alouette-lulu.pdf>
- <http://www.oiseaux.net/oiseaux/alouette.lulu.html>

Sources : Atlas des oiseaux nicheurs de France LPO 2015, Document d'Objectifs 2014, M. Savineau 2019, Référentiel oiseaux DIREN-LR 2008
Réalisation : Communauté de Communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises 2019